Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250703-2025_029_CC_4-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2025

Nombre de membres en exercice : **64**

Nombre de présents : 38
Nombre de représentés : 6
Nombre d'absents : 20

OBJET

AFFAIRE N°2025_029_CC_4
Affectation des résultats 2024 : budget principal, budget annexe des Ports de plaisance Ouest, budget annexe de la GEMAPi, budget annexe de l'Eau Potable et budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées

Nombre de votants : 44

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 juin 2025

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
02/07/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT CINQ JUIN à 13 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIANT - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josee MUSSARD-POLEYA - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

ETAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIANT - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Catherine GOSSARD - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - M. Houssamoudine AHMED - Mme Audrey FONTAINE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Virginie SALLE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Olivier HOARAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250703-2025_029_CC_4-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2025

AFFAIRE N°2025_029_CC_4 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE ET BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Conformément aux instructions budgétaires et comptables en vigueur, le résultat dégagé à la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une affectation par le conseil communautaire et doit au moins couvrir, le cas échéant, le besoin de financement de la section d'investissement, tel qu'il apparaît au compte financier unique.

Le besoin de financement de la section d'investissement correspond au cumul négatif entre le solde d'exécution d'investissement et du solde des restes à réaliser d'investissement.

1. BUDGET PRINCIPAL

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2024 sont les suivants :
-le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.504.313,26 € ;
-le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 19.438.129,76 € ;
-les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 14.380.882,77 € ;
-les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2.891.016,76 € ;

2. BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2024 sont les suivants :
-le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 727.627,32 € ;
-le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 884.467,26 € ;
-les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 352.923,05 € ;

3. BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2024 sont les suivants :
-le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.264.943,95 € ;
-le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 1.396.356,99 € ;
-les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 611.054,73 € ;
-les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 61.791,65 € ;

4. BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2024 sont les suivants :
-le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.386.949,92 € ;
-le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.778.624,98 € ;
-les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 433.746,10 € ;
-les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 703.898,65 € ;
-les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31.673,49 € ;

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250703-2025_029_CC_4-DE

5. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2024 sont les suivants :
-le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.102.349,93 € ;
-le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 2.217.371,65 € ;
-les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 643.310,59 € ;
-les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 535,187,35 € ;
-les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 59.537,29 € ;

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 19/06/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 10/06/2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'affectation des résultats issus des comptes financiers uniques 2024 comme suit :

1. BUDGET PRINCIPAL

Le résultat excédentaire de fonctionnement de **47.504.313,26 €** sera affecté comme suit :
- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de **33.819.012,53 €** (au compte 1068), restes à réaliser inclus ;
- le solde, soit **13.685.300,73 €** en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).

2. BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST

- Le résultat excédentaire de fonctionnement de **727.627,32 €** sera affecté en excédent de fonctionnement reporté (compte R002) ;
- le résultat dégagé en investissement est automatiquement affecté à cette section en solde d'exécution reporté au compte R001 pour un montant de **884.467,26 €**.

3. BUDGET ANNEXE DE LA GeMAPI

- Le résultat excédentaire de fonctionnement de **6.264.943,95 €** sera affecté en excédent de fonctionnement reporté (compte R002) ;
- le résultat dégagé en investissement est automatiquement affecté à cette section en solde d'exécution reporté au compte R001 pour un montant de **1.396.356,99 €**.

4. BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

- Le résultat excédentaire de fonctionnement de **5.386.949,92 €** sera affecté en excédent de fonctionnement reporté (compte R002) ;
- le résultat dégagé en investissement est automatiquement affecté à cette section en solde d'exécution reporté au compte R001 pour un montant de **5.778.624,98 €**.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025
Reçu en préfecture le 03/07/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20250703-2025_029_CC_4-DE

5. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le résultat excédentaire de fonctionnement de **3.102.349,93 €** sera affecté comme suit :
- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de **2.325.494,89 €** (au compte 1068), restes à réaliser inclus ;
- le solde, soit **776.855,04 €** en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président